



POURQUOI VOTER SNPTES le 3 mai 2016 ?

Le SNPTES est la seule organisation syndicale à présenter des listes complètes pour tous les Conseils de l'UHA, collègues BIATSS.

Nos candidats sont ITRF ou contractuels, de toutes catégories et métiers, et issus des différentes composantes de l'UHA, à Mulhouse et Colmar.

Nos candidats sont tous syndiqués au SNPTES, ils sont donc bien armés pour répondre à vos attentes ; nous sommes également majoritaires au comité technique, qui est consulté sur toute question collective concernant les personnels, toute réorganisation de service, la campagne d'emplois, les ouvertures de concours, les rémunérations et primes, les conditions de travail, etc... Vos élus au CT sont donc les plus à même de relayer les demandes du personnel au niveau des conseils centraux.

→ Le bilan de notre dernier mandat :

- Le SNPTES est la seule organisation syndicale à avoir revendiqué et obtenu une amélioration des rémunérations des contractuels :
 - Amélioration de la grille des contractuels catégorie C en 2014 ;
 - Amélioration de la grille des contractuels catégorie B en 2015.
- Nous sommes la seule organisation syndicale à informer tous les personnels sur les actions et résultats de ses élus, par le biais d'une lettre d'information annuelle adressée à tous les collègues.
- Nous sommes actuellement partie prenante aux négociations concernant la mise en place du nouveau dispositif indemnitaire, le RIFSEEP, qui va remplacer la PFR.

→ Les revendications que le SNPTES adressera au nouveau président de l'UHA :

- Négocier la mise en place du RIFSEEP :
 - Le nouveau dispositif doit s'appuyer sur une cartographie des fonctions et non sur des situations individuelles historiques (niveau de prime, etc...) qui doit servir de base à une véritable GPEEC (concours, promotion, mouvement interne, etc...). Cette cartographie doit être objective et faire l'objet d'un consensus au CT.
 - elle doit s'accompagner d'une revalorisation générale du régime indemnitaire pour tous les agents. En effet les améliorations du plan pluriannuel de revalorisation des primes (2011 à 2013) ont été largement grignotées par le gel du point d'indice et les hausses des charges salariales, alors que les gels de postes induisent une surcharge de travail pour le personnel BIATSS.
- Privilégier le recrutement de personnels fonctionnaires et leur offrir un plan de carrière.
- Améliorer les rémunérations des contractuels : en effet, les écarts entre les grilles des titulaires et celles des contractuels vont se creuser encore, avec les revalorisations à venir des grilles des titulaires du fait du protocole d'accord sur les parcours, les carrières et les rémunérations (PPCR) : le SNPTES revendique l'alignement sur les grilles de base des titulaires, avec une priorité pour la catégorie C. **A travail égal, salaire égal !**

Une situation financière de l'UHA qui s'améliore : elle doit aussi bénéficier aux BIATSS !

Le SNPTES demandera des engagements fermes aux candidats à la Présidence.



VOTEZ SNPTES !

La volonté
de négocier,
la force
de s'opposer